



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Services du cabinet

Wallis, le 25 avril 2022



Appel à projets 2022 du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD 2022) Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 3 juin 2022

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a vocation à soutenir notamment les actions développées dans le champ de la prévention de la délinquance.

L'Administration supérieure des îles Wallis et Futuna lance un appel à projets FIPD 2022.

Le FIPD a vocation à subventionner des associations mais également des services de l'État et du Territoire, selon une logique de co-financement.

Pour répondre aux problématiques du Territoire des îles Wallis et Futuna, les projets déposés doivent répondre à l'un des objectifs suivants :

- la prévention de la délinquance des jeunes
- la lutte contre les violences faites aux femmes ou les violences intrafamiliales, le développement de l'aide aux victimes
- la prévention contre les addictions ;
- la lutte contre l'insécurité routière ;
- la lutte contre les incivilités.

Toutes les informations relatives aux modalités de dépôt d'un projet sont disponibles sur le site internet de l'Administration supérieure : dépôt des candidatures jusqu'au 3 juin 2022.